

Article écrit par Service Presse le 10 novembre 2010

Didier BOLLECKER élu au Tribunal International de la FIA

L'Assemblée Générale de la Fédération Internationale de l'Automobile a eu lieu le 5 novembre 2010 à Paris.

Présidée par Jean TODT, l'Assemblée Générale a réuni l'ensemble des Clubs des composantes « mobilité automobile & tourisme » et « sport » de la FIA.

L'Assemblée Générale a adopté à l'unanimité plusieurs amendements aux Statuts, et un nouveau Règlement Disciplinaire et Juridictionnel de la FIA. Ainsi, à compter du 1er janvier 2011, des juges indépendants élus par l'Assemblée Générale siégeront au Tribunal International et à la Cour d'Appel Internationale de la FIA.

Didier BOLLECKER, Président de l'Automobile Club, Association Française des Automobilistes, vient d'être élu au Tribunal International de la FIA pour un mandat de 3 ans.

A l'occasion de son élection, Didier BOLLECKER a déclaré « *sport automobile, mobilité responsable et sécurité routière sont indissociables. Tous les Clubs de la FIA ont décidé conjointement de participer au lancement de la Décennie d'action pour la sécurité routière en 2011, dont l'objectif est de sauver 5 millions de vies et d'éviter 50 millions de blessés d'ici à 2020* »

Cette élection témoigne de l'évolution de L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes, (ACAFA), aujourd'hui forte de ses 600 000 membres, qui déploie son expertise en matière de sécurité routière, d'environnement, de tourisme, avec pour priorité essentielle, la représentation des usagers de la route dans leur droit à la mobilité durable et responsable.